Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Conseils-pour-votre-communication

24 avril 2015

Conseils pour votre communication

Conseils pour communiquer sur votre action

Afin de faire connaître votre rassemblement à la presse, il vous faudra communiquer sur celui-ci.

Vous trouverez donc sur cette page quelques conseils pour rédiger vos communiqués et organiser des conférences de presse.

Le communiqué de presse

Les envois de communiqués doivent se faire par mail et/ou par fax. Afin d'annoncer au plus tôt votre manifestation n'hésitez pas à envoyer le communiqué de presse plusieurs fois : une dizaine de jours avant puis dans le courant de la semaine qui précède votre évènement.

Rédaction : un communiqué de presse se doit d'être concis (une page maximum), avec en tête le titre, le lieu, la date et le programme de l'événement. Dans le corps du texte, il vous faudra introduire la thématique de la manifestation et ce en quelques lignes. Puis dans les paragraphes suivants vous devrez fournir aux journalistes suffisamment d'informations pour qu'ils puissent effectuer un copier-coller (il faut leur mâcher le travail). Il doit contenir, en bas de page le ou les noms et contacts des porte-parole officiels.

Attention : un communiqué de presse ne fait pas tout, il est recommandé d'appeler directement le journaliste concerné, avant la manifestation et de l'inciter à venir. Si vous ne connaissez pas le journaliste qui traite de la question demandez au standard du média concerné le ou les journalistes (environnement, société, science...) qui traitent de ces sujets. Il vous faut les accrocher et les inviter à la conférence de presse ou au point presse (point suivant). Il vous faut également prendre en compte la périodicité du média : certaines presses ont une parution mensuelle, bi-mensuelle, hebdomadaire, quotidienne. Il est impératif de connaître la date limite d'envoi d'information pour parution dans le numéro qui précède la manifestation.

La Conférence de presse

Il vous faudra organiser une conférence de presse ou un point presse à laquelle vous devrez inviter les journalistes, afin d'expliquer pourquoi vous organisez cet évènement. Plusieurs possibilités : organiser une conférence quelques jours avant l'évènement afin de l'annoncer et d'expliquer les

raisons de cette mobilisation, puis convoquer la presse le jour de votre action pour un point presse. Si vous n'en avez pas le temps, dans ce cas privilégiez le jour J la conférence de presse (juste avant l'action dans un lieu proche) ou un point presse (sur le lieu de l'action).

Il vous faut avertir les journalistes le plus tôt possible et si vous en avez le temps les appeler pour les inviter de vive voix et leur faire comprendre l'importance qu'ils soient présents. Les réunions rédactions ont souvent lieu le mercredi pour les médias nationaux, pour les médias locaux cela dépend.

Pour la conférence de presse, la présence de personnalités (artistes, scientifiques...) est pour les journalistes un appât et un gage d'engagement de la société civile dans toute sa diversité. La conférence de presse doit être organisée dans un lieu agréable, calme et lumineux. La table où seront présents les intervenants ne devra pas se trouver devant une fenêtre car cela nuit à la bonne qualité des photos ; il est donc préférable que la source de lumière si elle est naturelle soit dans le dos du public ou au pire sur les côtés de la salle. Pensez également à décorer la salle avec les affiches présentant l'événement et plus particulièrement le devant de la tribune afin que le visuel apparaisse sur les photos. Un dossier de presse pourra être distribué à chaque journaliste. Le nom et la qualité de chaque intervenant devra être inscrit sur un carton posé devant la personne et suffisamment gros pour être lisible de la salle et sur les photos.

Pour le point presse, le principe est le même : sur le lieu de l'action, convoquez la presse un peu avant l'évènement, une heure ou une demie-heure en fonction du nombre d'interventions, afin d'expliquer pourquoi vous organisez cette action et d'exprimer vos revendications

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Charlotte Mijeon, notre chargée de communication au 06 64 66 01 23